

Séance du 19 mai 2026

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance le dix-neuf mai deux mille vingt-six à neuf heures quarante-deux, à la salle exécutive Norbert-Brousseau, située au 2175 chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents : les membres du comité exécutif Benoit Forget-Chiasson, Daniel Saindon, Mélanie Sicotte et Anne-Marie Tremblay formant quorum sous la présidence du président Steven Blaney (partiellement) et du vice-président Olivier Biron (partiellement).

Assistent à la séance : David Boudreault, directeur général par intérim, Annie Gaudreault, directrice générale adjointe – Services à la communauté et intelligence d'affaires, René Gagnon, Directeur du Bureau de la mairie (partiellement), et Marlyne Turgeon, greffière.

CE3084

Adoption de l'ordre du jour

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 19 mai 2026.

CE3085

Approbation du procès-verbal de la séance du 11 mai 2026

Il est résolu d'approuver le procès-verbal de la séance du 11 mai 2026 du comité exécutif.

CE3086

Dépôt du procès-verbal de la réunion de la commission de la sécurité urbaine tenue le 16 avril 2026 et recommandation formulée par cette commission relative à un mandat confié à la Direction générale

Document d'aide à la décision [DG-2026-020](#)

Le procès-verbal de la réunion de la commission de la sécurité urbaine tenue le 16 avril 2026, joint au sommaire décisionnel DG-2026-020, est déposé à titre de reddition de compte et d'information.

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter la recommandation suivante de la commission de la sécurité urbaine :

- de mandater la Direction générale afin de dresser un état de situation de la sécurité urbaine dans les parcs de la Ville ainsi que sur la piste cyclable.

CE3087

Création du comité consultatif en développement social et communautaire

Document d'aide à la décision [DG-2026-021](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de créer le comité consultatif en développement social et communautaire, indiqué au sommaire décisionnel DG-2026-021.

CE3088

Dépôt du procès-verbal de la réunion de la commission sur la planification intégrée du territoire tenue le 17 avril 2026 et adoption du plan de travail pour l'année 2026 de cette commission

Document d'aide à la décision [DG-2026-023](#)

Le procès-verbal de la réunion de la commission sur la planification intégrée du territoire tenue le 17 avril 2026, joint au sommaire décisionnel DG-2026-023, est déposé à titre de reddition de compte et d'information.

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le plan de travail pour l'année 2026 de la commission sur la planification intégrée du territoire, joint au sommaire décisionnel DG-2026-023.

CE3089

Dépôt du procès-verbal de la réunion de la commission sur l'eau et l'environnement tenue le 10 avril 2026, mandat à la Direction de l'environnement, modification au calendrier des séances et plan de travail pour l'année 2026 de cette commission

Document d'aide à la décision [DG-2026-024](#)

Le procès-verbal de la réunion de la commission sur l'eau et l'environnement tenue le 10 avril 2026, joint au sommaire décisionnel DG-2026-024, est déposé, à titre de reddition de compte et d'information.

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de mandater la Direction de l'environnement pour procéder à l'actualisation du plan d'action de la politique environnementale, en privilégiant une prise de décision fondée sur des données environnementales mesurables et une priorisation des actions réalisables dans le temps en fonction des capacités de l'organisation, dans l'objectif de consolider et d'optimiser l'atteinte des priorités environnementales exprimées par la population.

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville d'autoriser l'ajout d'une rencontre de la commission sur l'eau et l'environnement, le 10 juillet 2026, au calendrier des rencontres pour l'année 2026 de cette commission.

Il est enfin résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le plan de travail de la commission sur l'eau et l'environnement, joint au sommaire décisionnel DG-2026-024.

CE3090

Attribution du contrat relatif à la location de contenants à chargement avant pour la collecte des déchets des immeubles publics de la Ville

Document d'aide à la décision [APGI-APP-2026-055](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat relatif à la location de contenants à chargement avant pour la collecte des déchets des immeubles publics de la Ville (appel d'offres 2026-50-48), à GFL environmental inc., pour une dépense estimée à

223 012,08 \$, avant TPS et TVQ, pour une durée de huit ans, conformément au devis et à sa soumission.

CE3091

Approbation de l'évaluation de rendement insatisfaisant liée à l'exécution du contrat pour la levée et le transport des conteneurs de déchets transrouliers
Document d'aide à la décision [APGI-APP-2026-056](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'approuver l'évaluation de rendement insatisfaisant liée à l'exécution du contrat pour la levée et le transport des conteneurs de déchets transrouliers (appel d'offres n° 2020-50-52), intervenu avec Sani-terre environnement inc.

CE3092

Financement de la dépense additionnelle relative aux travaux de reconstruction du poste de pompage PP-2 (secteur Saint-Étienne-de-Lauzon), attribution du contrat et décret des travaux
Document d'aide à la décision [APGI-APP-2026-060](#)

Il est résolu de financer la dépense additionnelle relative aux travaux de reconstruction du poste de pompage PP-2 (secteur Saint-Étienne-de-Lauzon), décrite au sommaire décisionnel APGI-APP-2026-060, au montant maximum de 538 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2024-34-35.

Il est enfin résolu d'attribuer le contrat relatif aux travaux de reconstruction du poste de pompage PP-2 (secteur Saint-Étienne-de-Lauzon) (appel d'offres 2026-50-49), à Allen entrepreneur général inc., pour une dépense estimée à 2 797 000 \$, avant TPS et TVQ, en plus des ajustements prévus au contrat, conformément au devis et à sa soumission, et de décréter les travaux.

CE3093

Aide financière à Journal de Lévis, coopérative de solidarité
Document d'aide à la décision [DEV-2026-022](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'accorder une aide financière au montant maximum de 27 760 \$ à Journal de Lévis, coopérative de solidarité, dans le cadre du programme de vitalité territoriale, pour la réalisation du projet de rénovation durable de la façade de l'édifice du Journal de Lévis, indiqué au sommaire décisionnel DEV-2026-022.

CE3094

Avenant 1 au contrat de prêt du Fonds local d'investissement à intervenir avec le ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie et adoption de la politique d'investissement (mai 2026)
Document d'aide à la décision [DEV-2026-023](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de conclure l'avenant 1 au contrat de prêt du Fonds local d'investissement à intervenir avec le ministre de

l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, joint au sommaire décisionnel DEV-2026-023, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Il est enfin résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter la politique d'investissement (mai 2026), jointe au sommaire décisionnel DEV-2026-023.

CE3095

Aide financière à Les amis du boisé de l'auberivière

Document d'aide à la décision [DEV-2026-024](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'accorder une aide financière au montant maximum de 35 872 \$ à Les amis du boisé de l'auberivière, dans le cadre du programme de vitalité territoriale, pour la réalisation du projet à la carrière Piton pour l'aménagement d'un espace de classe verte et d'un sentier éducatif, indiqué au sommaire décisionnel DEV-2026-024.

CE3096

Entente de compensation des gaz à effet de serre 2026-2027 à intervenir avec Forêt d'arden, coopérative de solidarité

Document d'aide à la décision [ENV-2026-004-R1](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de conclure l'entente de compensation des gaz à effet de serre 2026-2027 à intervenir avec Forêt d'arden, coopérative de solidarité, jointe au sommaire décisionnel ENV-2026-004-R-1, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE3097

Appui relatif à la démarche d'acquisition de connaissances pour la modélisation des zones inondables pour les ruisseaux Cantin, Pénin, Terrebonne et Rouge initiée par la Communauté métropolitaine de Québec

Document d'aide à la décision [ENV-2026-011](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'appuyer la démarche d'acquisition de connaissances pour la modélisation des zones inondables pour les ruisseaux Cantin, Pénin, Terrebonne et Rouge initiée par la Communauté métropolitaine de Québec, indiquée au sommaire décisionnel ENV-2026-011.

CE3098

Protocole d'entente à intervenir avec Arbres Canada dans le cadre du Fonds de verdissement d'Hydro Québec (microforêt au parc Ludger-Bastien, secteur Saint-Étienne-de-Lauzon) et demande de crédits additionnels

Document d'aide à la décision [ENV-2026-012](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de conclure le protocole d'entente à intervenir avec Arbres Canada dans le cadre du Fonds de verdissement d'Hydro Québec (microforêt au parc Ludger-Bastien, secteur Saint-Étienne-de-

Lauzon), joint au sommaire décisionnel ENV-2026-012, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Il est enfin résolu de recommander au conseil de la Ville d'affecter les crédits additionnels équivalents à la somme prévue à cette entente au moment de la réception de l'aide financière, indiqués au sommaire décisionnel ENV-2026-012.

CE3099

Demande au ministère des Transports et de la Mobilité durable relative à la circulation sur la route des Rivières (route 116)

Document d'aide à la décision [TMD-2026-024](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de demander au ministère des Transports et de la Mobilité durable :

- de retirer l'autorisation des véhicules électriques dans les voies réservées sur la route des Rivières (route 116), afin de préserver l'exclusivité et l'efficacité des voies réservées dans un contexte de congestion prolongée, en limitant leur utilisation par des véhicules ne contribuant pas directement à l'augmentation du taux d'occupation;
- de hausser le seuil de covoiturage de deux à trois occupantes ou occupants sur les tronçons visés de la route des Rivières (route 116), afin de réduire le nombre de véhicules admissibles, d'augmenter l'occupation moyenne des véhicules et de maintenir une voie réellement performante pour le transport collectif.

CE3100

Remerciements à Pascale Boudreault, Claude Duquet et Bertrand La-Rue

Document d'aide à la décision [URBA-CUMB-2026-011](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de remercier Pascale Boudreault, Claude Duquet et Bertrand La-Rue, pour leur implication au sein du comité consultatif d'urbanisme, et de souligner leur contribution en matière d'urbanisme et d'architecture ainsi que leur engagement citoyen.

CE3101

Option de renouvellement du contrat relatif à la fourniture d'articles de bureau

Document d'aide à la décision [APGI-APP-2026-057](#)

Il est résolu d'exercer l'option de renouvellement de deux années, prévue au contrat numéro 2023-50-48, relatif à la fourniture d'articles de bureau, à compter du 15 mai 2026, pour une dépense totale estimée à 281 220,21 \$, avant TPS et TVQ, conformément aux conditions de l'appel d'offres numéro 2023-50-48 et à la soumission produite par l'adjudicataire Brassard buro inc.

CE3102

Dépôt du procès-verbal de la réunion du comité des mesures différentes

tenue le 20 octobre 2026 et recommandation du comité de mesures différentes relatives à l'immeuble situé au 35-37, rue Durand (secteur Lévis)

Document d'aide à la décision [INC-2026-008](#)

Le procès-verbal de la réunion du comité des mesures différentes tenue le 20 octobre 2025 est déposé, à titre d'information et de reddition de compte.

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'entériner la recommandation du comité des mesures différentes relatives à l'immeuble situé au 35-37, rue Durand (secteur Lévis), soit les mesures différentes proposées par ce comité afin de permettre la poursuite des démarches avec le propriétaire et la régularisation du dossier, conformément aux règles établies par le mandat du comité des mesures différentes et aux dispositions du *Règlement RV-2014-13-34 concernant la prévention des incendies*.

Le membre du comité exécutif Olivier Biron quitte son siège.

Les membres du comité exécutif abordent divers sujets.

Le membre du comité exécutif Olivier Biron reprend son siège.

CE3103

Nomination du Coordonnateur municipal en sécurité civile et de Coordonnateurs municipaux adjoints en sécurité civile et abrogation de la résolution CV-2023-05-21 « Nomination d'un coordonnateur municipal en sécurité civile et de coordonnateurs municipaux adjoints en sécurité civile »

Document d'aide à la décision [INC-2026-009](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville :

- de nommer le Directeur du service de la sécurité incendie à titre de Coordonnateur municipal en sécurité civile;
- de nommer à titre de Coordonnateurs municipaux adjoints en sécurité civile :
 - le Directeur du service de police;
 - le Directeur de l'entretien des infrastructures;
 - le Directeur adjoint de la Direction du service de la sécurité incendie;
 - le Directeur adjoint de la Direction du service de police.

Il est enfin résolu d'abroger en conséquence la résolution CV-2023-05-21 « Nomination d'un coordonnateur municipal en sécurité civile et de coordonnateurs municipaux adjoints en sécurité civile ».

CE3104

Attribution du contrat relatif aux travaux de lignage transversal et marquage de chaussée

Document d'aide à la décision [APGI-APP-2026-049](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat relatif aux travaux de lignage transversal et marquage de chaussée (appel d'offres 2026-50-08), à 9144-4505 Québec inc.,

faisant affaire sous le nom de Signalisation Girard, pour une dépense estimée à 228 734 \$, avant TPS et TVQ, pour une durée d'un an, conformément au devis et à sa soumission.

CE3105

Attribution du contrat relatif à l'entretien ménager de certains bâtiments

Document d'aide à la décision [APGI-APP-2026-054](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat relatif à l'entretien ménager de certains bâtiments de la Ville (groupes 2, 6A, 6B-1, 6B-2, 9B, 11, 14B, 24 et 33) (appel d'offres 2026-55-13), à Services d'entretien clarinet inc., pour une dépense estimée à 304 093 \$, avant TPS et TVQ, pour le groupe 2, et à 285 374 \$, avant TPS et TVQ, pour le groupe 11, en plus des ajustements prévus aux contrats, pour une durée de quarante et un mois, conformément au devis et à sa soumission.

CE3106

Attribution du contrat relatif à l'entretien ménager du Centre culturel de Lévis

Document d'aide à la décision [APGI-APP-2026-058](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat relatif à l'entretien ménager du Centre culturel de Lévis (appel d'offres 2026-55-50), à Services d'entretien clarinet inc., pour une dépense estimée à 759 375 \$, avant TPS et TVQ, en plus des ajustements prévus au contrat, pour une durée de quarante mois, conformément au devis et à sa soumission.

CE3107

Attribution du contrat relatif à l'entretien et la réfection de l'éclairage public

Document d'aide à la décision [APGI-APP-2026-059](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat relatif à l'entretien et la réfection de l'éclairage public (appel d'offres 2026-55-12), à Voltec ltée, pour une dépense estimée à 2 436 735 \$, avant TPS et TVQ, pour une durée de trente-six mois, conformément au devis et à sa soumission.

CE3108

Financement de la dépense relative à la réfection des terrains de tennis du parc Soleil (secteur Saint-Nicolas)

Document d'aide à la décision [DVC-DIR-2026-005](#)

Il est résolu de financer la dépense relative à la réfection des terrains de tennis du parc Soleil, indiquée au sommaire décisionnel DVC-DIR-2026-005, au montant maximum de 870 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2024-34-33.

CE3109

Demande de crédits additionnels et aide financière à Service d'entraide de

Saint-Rédempteur inc.

Document d'aide à la décision [DVC-DSC-2026-007](#)

Il est résolu d'accorder des crédits additionnels, décrits au sommaire décisionnel DVC-DSC-2026-007, et d'accorder une aide financière au montant de 8 213,83 \$ au Service d'entraide Saint-Rédempteur inc., pour le maintien de leurs activités auprès de la population lévisienne.

CE3110

Avis de motion du Règlement RV3571 modifiant le Règlement RV-2022-22-50 sur la circulation, la vitesse et le stationnement et dépôt du projet de règlement

Document d'aide à la décision [TMD-2026-024](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de donner un avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance, le Règlement RV3571 modifiant le Règlement RV-2022-22-50 sur la circulation, la vitesse et le stationnement et de déposer le projet de règlement, joint au sommaire décisionnel TMD-2026-024.

Ce règlement a pour objet de :

- modifier, pour le tronçon situé entre la rue de Mercure et l'avenue Taniata, les plages horaires des voies réservées comme suit :
 - période du matin (AM) : 6 h 00 à 9 h 30
 - période de l'après-midi (PM) : 14 h 30 à 18 h 30
 - hausser le seuil de covoiturage de deux à trois occupantes ou occupants sur les tronçons de voies réservées;
 - régler la voie réservée sur le boulevard Guillaume-Couture, dans les deux directions, entre le boulevard Alphonse-Desjardins et la rue Saint-Omer.
-

CE3111

Adoption du Règlement RV3571 modifiant le Règlement RV-2022-22-50 sur la circulation, la vitesse et le stationnement

Document d'aide à la décision [TMD-2026-024](#)

À une séance subséquente de l'avis de motion et du dépôt de projet de règlement et au plus tôt le deuxième jour suivant la tenue de celle-ci, il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement RV3571 modifiant le Règlement RV-2022-22-50 sur la circulation, la vitesse et le stationnement, joint au sommaire décisionnel TMD-2026-024.

CE3112

Avis de motion du Règlement RV3617 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (autorisation et encadrement des concours hippiques en zone agricole) et dépôt de projet de règlement

Document d'aide à la décision [URBA-SAT-2026-013](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de donner un avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance, le Règlement RV3617 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement et de déposer le projet

de règlement, joint au sommaire décisionnel URBA-SAT-2026-013.

Ce règlement a pour objet de permettre les concours hippiques comme usage temporaire dans les zones à dominance agricole et de les encadrer.

CE3113

Adoption du Projet de règlement RV3617 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (autorisation et encadrement des concours hippiques en zone agricole)

Document d'aide à la décision [URBA-SAT-2026-013](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Projet de règlement RV3617 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, joint au sommaire décisionnel URBA-SAT-2026-013.

CE3114

Adoption du Règlement RV3590 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajout de la classe d'usages P201, service social ou de soins (centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD), centre de protection de l'enfance et de la jeunesse, centre de réadaptation, centre jeunesse, centre de santé et de services sociaux (CSSS), orphelinat) dans la zone M2395, à l'intersection du boulevard Guillaume-Couture et de la rue Saint-Joseph, secteur Lévis)

Document d'aide à la décision [URBA-SAT-2026-055](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement RV3590 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, sans changement par rapport au Second projet de règlement adopté par la résolution CV3323, joint au sommaire décisionnel URBA-SAT-2026-055.

CE3115

Adoption du Second projet de règlement RV3606 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (retrait de la densité minimale de la grille des spécifications de la zone H1920 située sur la rue des Gadelles, secteur Breakeyville)

Document d'aide à la décision [URBA-SAT-2026-057](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Second projet de règlement RV3606 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV3320, joint au sommaire décisionnel URBA-SAT-2026-057.

CE3116

Adoption du Second projet de règlement RV3607 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (agrandissement de la zone C1526 à même l'entièreté de la zone P1525, rue de la Symphonie, secteur Charny)

Document d'aide à la décision [URBA-SAT-2026-062](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Second projet de règlement RV3607 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV3322, joint au sommaire décisionnel URBA-SAT-2026-062.

Le président du comité exécutif Steven Blaney quitte son siège. La séance est présidée par le vice-président Olivier Biron.

Les membres du comité exécutif abordent divers sujets.

Le président du comité exécutif Steven Blaney reprend son siège.

CE3117

Adoption de la directive relative à l'utilisation d'une autre langue que la langue officielle

Document d'aide à la décision [DG-2026-025](#)

ATTENDU QUE la *Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français* (2022, chapitre 14), sanctionnée le 1^{er} juin 2022, instaure un devoir d'exemplarité de l'État afin de marquer l'importance du rôle de l'Administration québécoise dans la pérennité de la langue française;

ATTENDU QUE la Politique linguistique de l'État s'applique aux ministères, aux organismes gouvernementaux et municipaux, ainsi qu'aux institutions parlementaires au sens de l'annexe I de la *Charte de la langue française* (RLRQ, chapitre C-11);

ATTENDU QUE l'article 29.15 de la *Charte de la langue française* stipule que tout organisme de l'Administration auquel s'applique la politique linguistique de l'État doit adopter une directive précisant la nature des situations dans lesquelles il entend utiliser une autre langue que le français dans les cas où le permettent les dispositions de la section I de cette charte;

En conséquence,

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter la directive relative à l'utilisation d'une autre langue que la langue officielle, jointe au sommaire décisionnel DG-2026-025.

CE3118

Recommandation relative à la franchise sur l'assurance responsabilité excédentaire umbrella et attribution du contrat relatif à la fourniture de contrats d'assurance de dommages

Document d'aide à la décision [APGI-APP-2026-062](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'accepter la recommandation formulée par Raymond Chabot Grant Thornton à l'effet de retenir l'option de

hausser la franchise à 2 000 000 \$ sur l'assurance responsabilité excédentaire umbrella.

Il est enfin résolu de recommander au conseil de la Ville d'attribuer le contrat relatif à la fourniture de contrats d'assurance de dommages (appel d'offres 2026-50-32) :

- pour le lot 1, à BFL Canada services de risques et assurances inc., pour une dépense estimée à 1 458 951 \$, avant les taxes applicables, pour une durée d'un an, incluant les honoraires professionnels sur une période de cinq ans, conformément au devis et à sa soumission ;
- pour le lot 2, à AON Parizeau inc., pour une dépense estimée à 736 619 \$, avant les taxes applicables, pour une durée d'un an, incluant les honoraires professionnels sur une période de cinq ans, conformément au devis et à sa soumission.

CE3119

Levée de la séance

La séance est levée à 12 h 30.

Steven Blaney, président
du comité exécutif

Marlyne Turgeon, secrétaire
du comité exécutif